Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 15 octobre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 14 octobre 2013

2013 DASCO 62G Dotations complémentaires (162.827 euros) aux collèges (3ème tranche).

Mme Colombe BROSSEL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Education ;

Vu la délibération 2012 DASCO 52G du Conseil de Paris du 15 octobre 2012, fixant les dotations des collèges pour 2013 (14.464.960 euros) ;

Vu la délibération 2013 DASCO 15G du Conseil de Paris du 11 février 2013, portant dotations complémentaires (35.813 euros) aux collèges – 1ère tranche au titre de 2013 ;

Vu la délibération 2013 DASCO 27G du Conseil de Paris du 10 juin 2013, portant dotations (230.000 euros) pour l'équipement et le fonctionnement des collèges;

Vu le projet de délibération, en date du 1er octobre 2013, par lequel M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, soumet à son approbation des dotations complémentaires aux collèges (3e tranche) ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1: Des dotations complémentaires de fonctionnement (3e tranche) sont attribuées comme suit aux collèges, au titre de 2013 :

COLLEGES	ADRESSES	DOTATIONS (en euros)	AFFECTATIONS
Pierre-Jean de Béranger	5, rue Béranger (3e)	1.000	transport vers les installations sportives
Jacques Decour	12, avenue trudaine (9e)	6.330	- transport vers les installations sportives (5.400 euros) - ouverture d'une ULIS (930 euros)
Lamartine	121, rue du faubourg Poissonnière (9e)	6.500	viabilisation
La Grange-aux-Belles	158, quai de Jemmapes (10e)	5.000	viabilisation
Valmy	199, quai de Valmy (10e)	4.000	fonds documentaire du CDI annexe
Evariste Galois	11, rue du docteur Bourneville (13e)	930	ouverture d'une ULIS
Thomas Mann	91, avenue de France (13e)	5.000	viabilisation
Elsa Triolet	9, rue Yéo Thomas (13e)	3.000	transport vers les installations sportives
Alberto Giacometti	7, rue du Cange (14e)	6.000	viabilisation
Jean Moulin	75, rue d'Alésia (14e)	7.300	viabilisation
Claude Debussy	4, place du Commerce (15e)	9.000	- viabilisation (6.000 euros) - entretien (3.000 euros)
Camille Sée	11, rue Léon Lhermitte (15e)	930	ouverture d'une ULIS
Madame de Staël	14, rue de Staël (15e)	4.000	transport vers les installations sportives
Molière	71, rue du Ranelagh (16e)	1.400	transport vers les installations sportives
Jean-Baptiste Say	11 bis, rue d'Auteuil (16e)	15.930	- transport vers les installations sportives (15.000 euros) -ouverture d'une ULIS (930 euros)
André Malraux	5 bis, rue Saint-Ferdinand (17e)	3.800	transport vers les installations sportives
Boris Vian	76, boulevard Berthier (17e)	10.077	viabilisation
Guillaume Budé	7-15, rue Jean Quarré (19e)	12.000	- viabilisation (10.000 euros) - classe-relais (2.000 euros)
Georges Méliès	45, rue de Tanger (19e)	8.000	viabilisation
Edmond Michelet	70, rue de l'Ourcq (19e)	10.000	viabilisation
Edgar Varèse	16-18, rue Adolphe Mille (19e)	10.000	viabilisation
Jean-Baptiste Clément	26, rue Henri Chevreau (20e)	26.700	- contrats de reprographie (5.000 euros) - autres dépenses du service administration et logistique (15.000 euros) - transport vers les installations sportives (6.700 euros)
Léon Gambetta	149, avenue Gambetta (20e)	930	ouverture d'une ULIS
Pierre Mendès-France	24-34, rue Le Vau (20e)	5.000	viabilisation
TOTAL		162.827	

Article 2 : La dépense correspondante, soit 162.827 euros, sera imputée au budget départemental de fonctionnement de 2013, chapitre 65, nature 655111, fonction 221, fonds 502 et CFI 80-05-51 pour un montant de 51.867 euros, et fonction D81, fonds 444 et CFI 61D80-05-51 pour un montant de 110.960 euros.